

Compte rendu du Conseil Municipal du 31/07/2020 à 20h30

Présents : François ARCANGELI, Michèle ARCANGELI, Philippe BUSSIÈRE, Jean CAZES, Christian DAURUT, Colette FABRE, Johan PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Excusée : Marie-Christine CHEUZEVILLE.

Absent : Jean-Paul ESTRADE.

Johan PRADERE est désigné secrétaire de séance.

Mme le Maire démarre la séance en rappelant l'origine du projet, l'impact écologique positif et rappelle que si aujourd'hui la commune rencontre des difficultés budgétaires sur le Réseau Chaleur Bois elle n'a pour l'instant que 18 mois de recul et que des solutions sont recherchées par l'ensemble de l'équipe municipale.

1. Tarifs réseau chaleur bois

La redevance R1 : terme variable.

Proposition de ne pas augmenter le prix du Kwh.

Adopté à l'unanimité

La Redevance R2 : terme fixe. Celle-ci représente le poste financier.

Compte tenu des charges fixes identifiées la redevance R2 doit être doublée.

Proposition de passer la redevance R2 annuelle calculée à partir du montant unitaire suivant à :

30 € TTC annuel/ kW (28.44 € HT/kW)

Ce montant est multiplié par la puissance maximum de la classe de puissance nécessaire au bâtiment (sous réserve de modification de la TVA applicable par l'Etat).

Adopté à l'unanimité

La Commune regarde les possibilités de mener une action contre le maître d'œuvre qui a sous-évalué de nombreux postes financiers.

2 Mme le Maire a donné la parole au public qui a posé des questions.

La séance est levée à 21h05.

Prochain Conseil Municipal le vendredi 18 septembre à 20h30.